









Événements par département : 18 - CHER (15 cas)

Bus qui percute la clôture d'une usine d'aéronautique

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62803 - 11/01/2024 - 18 - BOURGES**
 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*
 □ □ □ □ □ □ *Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale*
 □ □ □ □ □ □ Vers 9 h, un bus transportant des collégiens fait une sortie de route et percute le grillage d'une usine d'aéronautique. Il arrache le grillage et termine sa course sur la façade du bâtiment de l'entreprise. Le POI du site est activé et 200 salariés sont évacués. Un périmètre de sécurité est établi. La circulation sur la N151 est interrompue le temps de l'intervention des pompiers. Quatre personnes sont transportées à l'hôpital.

Le conducteur a fait un malaise au volant et a perdu le contrôle du véhicule.

Réaction chimique dans une usine de mécanique haute précision

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61855 - 24/01/2024 - 18 - AUBIGNY-SUR-NERE**
 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*
 □ □ □ □ □ □ *Naf 25.62 : Usinage*
 □ □ □ □ □ □ Vers 5h15, un opérateur détecte des vapeurs inhabituelles et le début d'une réaction chimique sur un bain d'acide nitrique d'une usine de mécanique de haute précision. L'alerte est donnée et les secours sont appelés. Vers 5h40, l'alarme incendie se déclenche et le site est évacué. Le bain d'acide nitrique déborde. Toutes les ventilations du local, dotées de filtrations pour vapeurs chimiques, sont mises en fonctionnement pour évacuer les vapeurs. Une société de pompage intervient pour évacuer l'acide et décontaminer la zone, qui est sur rétention. Les baigns adjacents sont analysés pour vérifier l'absence de pollution. Les activités reprennent le lendemain matin avec pour consigne de ne pas utiliser les baigns d'acide et de ne pas arrêter les ventilations. 12 m³ de déchet d'acide nitrique sont envoyés vers une filière autorisée. L'ensemble de la zone et le poste de travail sont remis en conformité.





Le débordement concerne 4 m² de l'atelier.

30 min avant le constat de la présence de vapeurs anormales, un opérateur a déposé un outillage en acier dans le bain d'acide nitrique pour décapage. Celui-ci est réservé aux objets en téflon ou en inox. Aucune procédure pour le décapage d'outil n'était présente sur le site car cette opération n'était pas prévue et il y a eu une organisation défaillante dans la validation de l'opération.

À la suite de l'événement, l'exploitant :

- rédige une procédure sur le décapage d'outillage ;
- redéfinit le rôle de chacun dans les décisions relatives aux opérations de décapage ;
- forme au risque chimique l'ensemble des personnes pouvant être amenées à utiliser les baigns ;
- réalise des exercices ;
- surveille et contrôle les compatibilités entre les produits chimiques et les matières.

Incendie dans une fabrique de pièces automobile en caoutchouc

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 61970 - 12/02/2024 - 18 - VIERZON**
 □ □ □ □ □ □ *Type : Accident*
 □ □ □ □ □ □ *Naf 22.19 : Fabrication d'autres articles en caoutchouc*
 □ □ □ □ □ □ Vers 7 h, un feu se déclare sur une machine d'enduction dans une entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles en caoutchouc. Le chef d'équipe découvre de la fumée. L'arrêt d'urgence de l'appareil est déclenché et la vanne d'air est coupée. Le personnel est évacué. L'exploitant appelle les pompiers. L'équipe de secours interne attaque le feu avec des extincteurs. Les pompiers arrivent à 7h20 et contrôlent la bonne extinction de l'incendie. L'activité de l'entreprise reprend vers 10 h.

6 personnes sont incommodées par les fumées.

Des impuretés provenant des filaments d'enduction accumulés sur les résistances ont pris feu. La machine, qui n'était pas répertoriée dans la liste des équipements d'enduction à entretenir par la maintenance, n'a pas été nettoyée lors de l'arrêt annuel, contrairement aux autres machines du site. Les résistances étaient particulièrement encrassées.

À la suite de l'événement, l'exploitant :


- met à jour la liste des machine d'enduction à nettoyer ;
- identifie et facilite l'accès aux résistances pour leur nettoyage ;
- modifie l'équipement afin d'y ajouter des filtres changeables régulièrement.

Incendie dans une usine de fabrication de piles thermiques

 **ARIA 62178 - 12/04/2024 - 18 - BOURGES**

 *Type : Autre*

 *Naf 27.20 : Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques*

 Vers 13h10, une prise de feu se produit sur des filtres de la sorbonne, ayant filtré des poussières d'alliages de lithium, au niveau du poste de pesée/conditionnement dans un atelier de production d'une usine de fabrication de piles thermiques. Le POI est déclenché et les secours sont appelés. Les 16 salariés travaillant dans l'atelier concerné sont évacués. Les secours utilisent de la poudre et du sable sec pour combattre l'incendie. Les locaux sont ventilés. Les mesures effectuées dans l'air ne mettent pas en évidence de risques significatifs pour la santé humaine ou l'environnement. Vers 16 h, l'incendie est éteint. L'utilisation d'une caméra thermique confirme l'absence de points chauds. L'exploitant effectue des opérations de dégarnissage.

Les pompiers examinent sur place 2 salariés légèrement incommodés par les fumées.

Déclenchement intempestif du sprinklage dans une usine d'articles en matières plastiques



 **ARIA 62371 - 23/05/2024 - 18 - BOURGES**

 *Type : Autre*


 *Naf 22.21 : Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques*

À 20h45, le poste déluge de la zone de déchargement des agents gonflants se met en route en l'absence d'opération dans une usine spécialisée dans la fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques. Le technicien de maintenance entend la cloche d'alarme du poste sprinkler déluge et se rend sur place. Il ferme immédiatement les vannes de la réserve d'émulseur, isole le poste déluge et arrête les motopompes. Le mélange d'eau et d'émulseur est contenu dans la rétention de la zone de déchargement des agents gonflants. Le site est immédiatement mis sur rétention. Le mélange eau et moussage est pompé le lendemain matin.

La perte d'émulseur est estimée à 100 l sur les 900 l présents dans le réservoir. Le nettoyage de la rétention, du réseau et du séparateur hydrocarbure est estimée à 50 t, dont 2,5 m³ d'eau et d'émulseur.


Le déclenchement du poste est dû à la baisse de pression dans la ligne de détection sous air. Après investigation, il a été découvert que le compresseur alimentant la ligne détection était arrêté. Le bouton marche/arrêt était sur la position arrêt. Le local où se situe le poste sprinkler déluge n'est pas un poste de travail permanent. Un appui involontaire sur le bouton marche/arrêt le jour de l'incident serait à l'origine de l'incident.

Incendie dans un centre de tri de déchets dangereux

 **ARIA 62387 - 10/06/2024 - 18 - LA CHAPELLE-SAINT-URSIN**

 *Type : Accident*

 *Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux*


 Vers 22h40 un dimanche, dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets, un incendie se déclare au sein du bâtiment de stockage des déchets dangereux. L'incendie se propage notamment à une palette de produits phytosanitaires générant un important flash lumineux. Des aérosols sont projetés sur le site et sur le parking de l'entreprise voisine. Alertés par des riverains, les pompiers arrivent sur site vers 23h35 et interviennent au moyen de 2 lances. Les vannes de sectionnement sont fermées et l'alimentation électrique coupée. Les pompiers quittent le site vers 4h30, ils sont rappelés vers 7 h en raison de flammes et fumées persistantes. Les eaux d'extinction sont confinées puis envoyée pour traitement vers une filière spécialisée.

La structure métallique du bâtiment est détruite et 40 t de déchets dangereux sont brûlés.


Les images issues de la vidéosurveillance ne permettent pas de définir à quel endroit précis le départ de feu a eu lieu. L'exploitant indique néanmoins qu'il pourrait être lié à une réaction exothermique dans un tas de déchets dangereux. Le gardiennage n'était pas assuré en permanence pour permettre que le responsable de l'établissement ou une personne déléguée techniquement compétente en matière de sécurité puisse être alerté et intervenir rapidement sur les lieux en cas de besoins y compris durant les périodes de gardiennage. Aucune consigne n'était établie sur la nature et la fréquence des contrôles à effectuer.


Un arrêté préfectoral de mesures d'urgence est pris. L'exploitant est notamment tenu de réaliser des prélèvements conservatoires et de remettre à l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement un diagnostic de l'impact du sinistre sur le site et sur l'environnement.

Inondation d'une installation de méthanisation

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62400 - 20/06/2024 - 18 - LA CELETTE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 35.11 : Production d'électricité*


 □ □ □ □ □ □ Une installation de méthanisation est inondée à la suite de fortes pluies. Une rétention de 8 000 m³ est remplie par plusieurs centaines de mètres cubes d'eau. L'électricité est coupée et l'exploitant met en place un groupe électrogène pour alimenter la centrale. Les pompiers pompent l'eau qui se trouve entre 3 méthaniseurs pour éviter que les installations électriques ne soient touchées. Les digestats sont déplacés hors du site.

Départ de feu sur un variateur de vitesse dans un local électrique

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62674 - 24/07/2024 - 18 - AUBIGNY-SUR-NERE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*


 □ □ □ □ □ □ *Naf 46.71 : Commerce de gros de combustibles et de produits annexes*

 □ □ □ □ □ □ En dehors des heures d'exploitation et alors qu'aucun équipement de transfert ne fonctionnait depuis plus de 1 h, une détection de fumée est enregistrée dans un local électrique d'une société gazière. Une levée de doute permet de confirmer un échauffement au niveau d'un variateur de vitesse. L'alimentation électrique du local est coupée. Les pompiers sont alertés par mesure de sécurité mais aucune intervention de leur part n'est nécessaire.


L'exploitant signale l'intérêt d'avoir des détecteurs tri-technologies et le rôle positif qu'a joué le disjoncteur de l'appareil.

Incendie dans une fabrique de pièces en caoutchouc

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 62578 - 04/08/2024 - 18 - VIERZON**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 22.19 : Fabrication d'autres articles en caoutchouc*

 □ □ □ □ □ □ À 19h53, un feu se déclare sur une chaîne de traitement de surface dans un bâtiment de 1 000 m² d'une fabrique de composants antivibratoires en caoutchouc pour véhicules automobiles légers. L'incendie menace le reste de l'ensemble de 13 000 m² du site. Le gardien, alerté par la détection incendie, constate l'incendie et alerte les pompiers et le cadre d'astreinte. Arrivé à 20h15, le cadre d'astreinte coupe les utilités et active l'isolement des rétentions du site. Plusieurs GRV de produits corrosifs stockés à proximité de la chaîne sont partiellement détruits. Un important panache de fumées est observé. La propagation est limitée par les pompiers en s'appuyant sur un mur coupe-feu et l'incendie est maîtrisé vers 22h15 au moyen de 5 lances, dont une sur échelle aérienne. Un tapis de mousse est également réalisé sur les produits chimiques. La rétention des eaux d'extinction n'est initialement pas efficace et une partie des eaux d'extinction est rejetée dans le réseau d'eaux pluviales. Puis, le bassin de rétention de 600 m³ assure la rétention, après installation d'un coussin obturateur. Les pompiers effectuent des mesures de pH à 5 dans le réseau et à 2 dans le bassin. Ils effectuent également des contrôles atmosphériques. Les opérations de secours se terminent le lendemain vers 4 h. 116 m³ d'eaux d'extinction sont pompées avant envoi en filière de traitement. Les autres déchets sont stockés sur site sous abri et sur rétention en attente d'évacuation et traitement extérieur.


Une grande partie du bâtiment abritant la chaîne de traitement de surface est détruite par l'incendie. Une partie des eaux d'extinction chargées est rejetée dans le réseau. Le gestionnaire de réseau est contacté pour identifier toute trace de pollution.


L'incendie serait lié à un échauffement dans une armoire électrique alimentant des équipements périphériques de la chaîne de traitement de surface. Une propagation est supposée via un chemin de câbles jusqu'au système d'aspiration en plastique. Le site était à l'arrêt, en période de congés annuels. Les installations électriques ont été contrôlées quelques jours avant l'événement, sans non-conformité majeure relevée. En ce qui concerne le rejet des eaux d'extinction, la vanne d'isolement du bassin de rétention ne s'est pas fermée lors de l'activation à distance par le cadre d'astreinte, du fait de la coupure préalable des utilités (activation manuelle par la suite).

À la suite de l'événement, l'exploitant complète sa procédure de coupure des utilités avec l'obligation d'effectuer un contrôle visuel de la fermeture de la vanne de sécurité en cas d'activation.

Départ de feu dans une plateforme logistique

 □ □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □ □ Risques Technologiques / Bureau d'Analyse des Risques et des Pollutions Industriels

 □ □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □ □

ARIA 62681 - 18/08/2024 - 18 - BOURGES

Type : Autre

Naf 47.25 : Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé


Vers 1h15, un feu se déclare au niveau d'un panneau LED situé devant un quai d'expédition d'une plateforme logistique. Un opérateur chargé du stockage des produits frais, voyant de la fumée, alerte aussitôt son chef d'équipe. Il contacte le poste de garde pour déclencher l'alarme. Le personnel est évacué. Les pompiers sont appelés à 1h20. La cellule de produits frais à proximité est isolée. Le feu s'éteint de lui-même par étouffement. Arrivés à 1h30, les pompiers vérifient visuellement la zone de stockage de produits frais et la toiture. Vers 2h30, les pompiers autorisent la reprise d'activité et quittent le site.


Le panneau LED impacté est envoyé pour traitement en filière de recyclage classique.

Incendie de séchoir dans une coopérative agricole

 □ □ □ □ □ □ ARIA 62950 - 18/10/2024 - 18 - TENDRON

Type : Autre

 □ □ □ □ □ □ Naf 46.21 : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail

 □ □ □ □ □ □


€ □ □ □ □ □ □ À 3h48, le personnel constate un dégagement de fumée d'un séchoir, après une montée en température anormale à 47 °C sur une sonde en sortie air usé, sur le site d'une coopérative agricole. Les pompiers sont alertés et le séchoir est mis en sécurité, avec arrêt de la manutention, des ventilateurs, de l'aspiration et coupure du gaz. La vidange rapide n'est pas activée, considérant le risque important d'inflammation engendré par l'appel d'air lié à l'utilisation de ce dispositif. Le feu ne concerne qu'un des 2 compartiments du séchoir, contenant chacun 70 t de tournesol. Les pompiers effectuent des contrôles à l'aide d'une caméra thermique et mettent en place un tapis de mousse en partie haute. La vidange du séchoir est réalisée jusqu'à 13h30, sous la surveillance des pompiers.

L'événement entraîne l'arrêt temporaire du séchoir, le temps du nettoyage des installations, du remplacement des dièdres détériorés et des vérifications techniques nécessaires. 49 t des grains vidangés sont évacués vers une filière de méthanisation, une partie peut quant à elle être valorisée.




Au moment de l'événement, le séchoir était en fonctionnement. L'alimentation du séchoir est réalisée à humidité constante et l'exploitant a fixé des critères d'acceptabilité des grains sur le site, comprenant notamment sa capacité technique à les traiter, mais aussi le taux d'humidité des matières entrantes. Pour autant, l'humidité du tournesol et un colmatage de matière sur un dièdre seraient à l'origine de l'incident.

À la suite de l'événement, l'exploitant poursuit les actions de pré-nettoyage du tournesol avant séchage. L'ajout de sondes de températures supplémentaires 4 mois avant l'événement a permis une détection précoce.

Incendie dans un séchoir dans une coopérative agricole

 □ □ □ □ □ □ ARIA 62961 - 30/10/2024 - 18 - CHATEAUNEUF-SUR-CHER

Type : Accident

   □ □ □ □ □ □ Naf 46.21 : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail

 □ □ □ □ □ □

€ □ □ □ □ □ □ Vers 9h30, un départ de feu est détecté dans un séchoir contenant 70 t de tournesol, dans une coopérative agricole. Une sonde indique une température supérieure à 100 °C et un dégagement de fumée est constaté. Le séchoir est mis en sécurité, le gaz est coupé et les pompiers sont alertés. Ils effectuent des reconnaissances à l'aide d'une caméra thermique et mettent en place un périmètre de sécurité de 50 m. À partir de 13h30, la vidange est réalisée par un transporteur à chaîne et envoi vers un camion benne pour un étalement sur une plateforme du site éloignée du séchoir, sous surveillance et protection hydraulique des pompiers. Peu d'eau est utilisée. 15 personnes sont évacuées de leurs habitations et la ligne ferroviaire attenante est coupée pendant l'opération de vidange, par mesure de précaution. Plusieurs axes routiers sont également bloqués. À 17 h, la vidange est terminée, les pompiers inspectent le séchoir et assurent l'extinction des points chauds résiduels. Les opérations de secours se terminent vers 18h30 et l'installation reste sous la surveillance de l'exploitant.

L'événement rend indisponible le séchoir le temps de réaliser le nettoyage et les réparations nécessaires. L'interruption du trafic ferroviaire entraîne la suppression de plusieurs trains de voyageurs et la mise en place de bus de substitution pendant près de 6 h.


Au moment de l'événement, le séchoir était en fonctionnement. L'humidité du tournesol et un colmatage de matière sur un dièdre seraient à l'origine de l'incident.


À la suite de l'événement, l'exploitant prévoit de contrôler le séchoir avant sa mise en route, ainsi qu'un nettoyage quotidien des filtres et des couloirs d'air usé.

Echauffement dans un séchoir d'une coopérative agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 63044 - 04/11/2024 - 18 - LA CHAPELLE-MONTLINARD**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 46.21 : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail*


 □ □ □ □ □ □ Vers 13 h, un échauffement est détecté au niveau du conduit d'air chaud d'un séchoir, contenant 60 t de soja, dans une coopérative agricole. Une sonde indique une température de 180 °C au niveau d'un brûleur et une odeur de brûlé est perçue. Un point chaud est localisé au-dessus d'un brûleur, sans contact avec le soja. Les opérateurs mettent en sécurité le séchoir (arrêt alimentation en grain, brûleurs et ventilation), coupent le gaz et alertent les pompiers. Des relevés de température par caméra thermique sont effectués, aucun point chaud n'est détecté. Quatre personnels sont évacués. Le séchoir est vidangé par précaution. Les pompiers quittent les lieux vers 18 h. L'exploitant fait nettoyer et contrôler l'équipement le lendemain de l'événement.

L'événement entraîne l'arrêt de l'équipement pendant 2,5 jours.


Au moment de l'événement, le séchoir était en fonctionnement. La présence de poussières ou de grains dans la chambre de combustion du brûleur serait à l'origine de l'événement.


À la suite de l'événement, l'exploitant compte développer les exercices avec les pompiers pour mieux appréhender ces incidents et partager cette expérience aux autres sites sécheurs. Il renforce les contrôles de nettoyage dans l'environnement des brûleurs.

Départ de feu dans un séchoir d'une exploitation agricole

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 63046 - 08/11/2024 - 18 - SAINTE-MONTAINE**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 01.11 : Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses*

 □ □ □ □ □ □ Vers 7 h, un départ de feu est détecté dans un séchoir contenant 30 t de maïs, dans une exploitation agricole. L'opérateur coupe les brûleurs, ferme l'arrivée de gaz et arrête la ventilation. Il alerte son responsable et les pompiers. Une lance à mousse est établie en partie haute et le séchoir est vidangé. Les pompiers relèvent des températures en partie haute jusqu'à 200 °C. Les opérations de secours se terminent vers 12 h. L'exploitant assure le refroidissement pendant 12 à 24 h et le nettoyage complet, avant redémarrage du séchoir.

L'événement n'a pas d'impact sur la structure du séchoir et ses équipements. Le maïs brûlé est recyclé en compost. Seul un changement de tôle est prévu, pour des dommages matériels estimés à 2 000 €.


L'événement s'est produit après la remise en service du séchoir. Celui-ci s'est arrêté la veille, à la suite d'une coupure de courant. Cette coupure est liée à un défaut de fusible sur une installation photovoltaïque nouvellement mise en route la veille. Le séchoir s'est arrêté, sans circulation d'air pour son refroidissement. Aucune alarme n'est prévue pour ce type d'événement. Le lendemain matin, l'opérateur a remis en route le séchoir, sans protocole particulier.


À la suite de l'événement, l'exploitant prévoit une modification de son protocole de mise en route du séchoir, intégrant la situation d'une coupure d'une durée supérieure à 2 h et sans refroidissement par la ventilation à air, qui doit intégrer un contrôle visuel et si besoin un nettoyage avant le démarrage du brûleur. Il prévoit d'étudier la possibilité de dissocier la partie électrique photovoltaïque et la partie électrique séchoir pour éviter ce type d'incident.


Incendie d'une batterie de trottinette électrique dans un centre de tri, transit, regroupement des déchets issus de la collecte sélective

 □ □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 63192 - 28/11/2024 - 18 - BOURGES**

 □ □ □ □ □ □ *Type : Autre*

 □ □ □ □ □ □ *Naf 38.32 : Récupération de déchets triés*

 □ □ □ □ □ □ Vers 20h30, un feu se déclare sur un tapis convoyeur en sortie d'une trémie d'alimentation dans un centre de tri, transit, regroupement des déchets issus de la collecte sélective. Le gardien constate la présence de fumée et appelle les secours à 20h33. Les opérateurs s'aperçoivent que le feu provient d'une trottinette électrique encore équipée de sa batterie. Cette dernière est retirée du tapis, puis éteinte par le personnel à l'aide d'extincteurs. Arrivés vers 20h40, les pompiers s'assurent de l'absence de risque de reprise puis quittent le site vers 21h10.

L'exploitation est arrêtée pendant 1 h.

La batterie de la trottinette électrique aurait été choquée lors de son passage dans la trémie.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA
PÊCHE / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI

À la suite de cet événement, l'exploitant mène une réflexion sur l'extension du périmètre de détection thermique du site.